

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 05 OCTOBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 76

OBJET : 2023-04-32 – INSTITUTIONS (5.3) – DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CC2T AU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

DATE DE CONVOCATION : 28 SEPTEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 09 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), Stéphane ZAPOTINY (suppléant de POIRSON Elisabeth), PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (suppléant de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen (arrivée à compter de la 2023_04_15), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen du début à la 2023_04_14), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (suppléant de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (suppléant de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier (ayant la procuration de STAROSSE Jean-Luc), ORDITZ Jackie (suppléant de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-04-14 : 9 avis de procuration - De la 2023_04_15 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	59 Présents du début à la 2023_04_14 - 60 Présents de la 2023_04_15 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	68 votants

Dispositif LEADER Terres de Lorraine

Le programme européen LEADER repose sur une collaboration entre acteurs publics (collectivités) et acteurs privés (associations, entreprises, habitants, ...) rassemblés au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL), pour l'élaboration de la stratégie mais aussi pour l'animation et la gestion du programme.

Le programme LEADER 2023-2027 de Terres de Lorraine participe à l'accélération des transitions déjà engagées par le territoire et favorise la mise en œuvre de solutions concrètes et locales pour répondre aux enjeux du futur. La stratégie s'articule autour d'un fil conducteur : « franchir une étape vers une transition équitable et une nouvelle économie ».

Ce fonds, dédié aux territoires ruraux, a pour vocation de soutenir financièrement les projets qui répondent à la stratégie du territoire Terres de Lorraine, comprenant les thématiques cibles suivantes :

- Transition écologique
- Économie locale
- Agriculture locale et alimentation
- Économie circulaire
- Coopérations et expérimentations

Mise en place d'un comité de programmation

Le GAL Terres de Lorraine doit mettre en place un comité de programmation chargé de la mise en œuvre de la stratégie et qui décide du soutien apporté par le FEADER aux maîtres d'ouvrages d'opérations s'intégrant à son plan de développement.

Ce comité est constitué de partenaires locaux du territoire, représentatifs des différents milieux socio-économiques concernés par la stratégie LEADER du Pays Terres de Lorraine. Il est composé de membres titulaires avec voix délibérative et d'autant de membres suppléants. Parmi les membres titulaires, la moitié relèveront de la sphère publique et l'autre moitié de la sphère privée. Les suppléants sont nommés en remplacement d'un titulaire et sont conviés à l'ensemble des réunions. Ils ont le droit de vote dès lors que leur titulaire est absent.

Le comité de programmation fonctionne au rythme de 3 à 4 réunions organisées par an. Lors de ces réunions, la présence des membres est requise afin de participer aux discussions/débats sur les projets pour avis d'opportunité sur la programmation du dossier ainsi qu'au vote destiné à statuer sur les demandes de subventions des porteurs de projets privés et publics. Le comité de programmation a donc un rôle décisionnaire sur l'attribution des fonds LEADER.

Désignation des représentants de la Communauté de Communes Terres Toulouses

Pour le programme 2023-2027, chaque communauté de communes du Pays Terres de Lorraine est désormais amenée à nommer 2 titulaires et 2 suppléants.

Par délibération de l'assemblée communautaire du 10 septembre 2020, les membres désignés pour représenter la CC2T et siéger au sein du précédent comité de programmation du GAL LEADER étaient Philippe MONALDESCHI (titulaire) et Kristell JUVEN (suppléante). Il nous est demandé de nommer 1 titulaire et 1 suppléant supplémentaires.

Considérant les propositions formulées par le Bureau tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, le Président propose les candidatures suivantes :

- Titulaires : Philippe MONALDESCHI et Patricia WINIARSKI
- Suppléant(e)s : Kristell JUVEN et Jean-Louis CLAUDON

Afin de permettre à d'autres élus de se porter candidat(e)s, il sera fait appel à candidatures en séance.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver l'adhésion de la CC2T au Groupe d'Action Local LEADER Terres de Lorraine,**
- **D'approuver la désignation au comité de programmation de 2 membres titulaires : Philippe MONALDESCHI et Patricia WINIARSKI et de 2 membres suppléants : Kristell JUVEN et Jean-Louis CLAUDON**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles afférentes à cette délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 09/10/2023 à 16h30

REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20231005-2023_04_32-